MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Responsable des productions audiovisuelles, productions pédagogiques et web, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, session 2023

Le Secrétaire général,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Responsable des productions audiovisuelles, productions pédagogiques et web, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, au titre de l'année 2023 :

Madame MIALI Nadine, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, présidente, Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Paris.
Monsieur PAYEN Jérôme, attaché principal d'administration, vice-président, Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Paris.
Madame IOANNIDOU Evanthia, ingénieure de recherche hors classe, experte, Palais de la découverte et de la Cité des sciences, Paris.
Monsieur BINA Keyvan, attaché d'administration hors classe, Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Paris.
Monsieur DUBOIS Jacques, professeur agrégé de classe exceptionnelle, Ecole académique de la formation continue, Académie, Dijon.
Madame BLAISE Anne-Sophie, agent contractuel, suppléante, Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, Paris.
Madame PROUET Emmanuelle, attachée principale d'administration, suppléante, France Stratégie, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 26 SEP. 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
Pour la ministre des sports et des jeux olympiques et paralympiques et par délégation
La sous-directrice des ressources humaines pour l'administration centrale

Véronique GRIS